

Nous sommes convaincus de la grande qualité de nos produits, conçus pour offrir une longue durée de vie. Nous utilisons des matériaux durables, soumis à des tests approfondis avant d'être intégrés dans le produit final.

En tant que fabricant d'armoires exclusives, nous offrons à nos clients un service optimal ainsi qu'une garantie de réparation étendue, dont les modalités sont détaillées ci-dessous.

Nous accordons une garantie de **20 ans** sur nos armoires à portes coulissantes et battantes. Pour les accessoires, la garantie est de 5 ans. Des informations complémentaires sont précisées dans les conditions suivantes.

COMBIEN DE TEMPS ÊTES-VOUS COUVERT PAR LA GARANTIE ?

Vous bénéficiez d'une garantie de 20 ans sur :

- Portes coulissantes (panneaux | encadrements | revêtement | roulettes)
- Bandeaux de finition
- Plinthes
- Aménagement intérieur (montants | étagères | raccords)
- Portes battantes (charnières)
- Façades de tiroirs
- Panneaux d'habillage

Vous bénéficiez d'une garantie de 10 ans sur :

- Meubles pour machine à laver

Vous bénéficiez d'une garantie de 5 ans sur les accessoires :

- Mécanismes de fermeture douce
- Élévateur de penderie
- Tringle de penderie
- Poignées
- Coulisses de tiroirs
- Tablette coulissante
- Éclairage
- Porte-pantalons
- Porte-chaussures
- Support à chaussures
- Miroir coulissant
- Protège-manches
- Système d'ouverture push-to-open

Les conditions suivantes s'appliquent aux garanties mentionnées ci-dessus.

Les garanties mentionnées ci-dessus ne s'appliquent pas dans les cas suivants :

- en cas de dommages liés au transport qui n'ont pas été constatés lors de la livraison et signalés par écrit ;
- en cas de dommages causés pendant le stockage ou lors de manipulations effectuées avant le montage de l'un de nos produits ;
- en cas de dommages causés par une installation à l'extérieur ou dans un environnement humide, comme une salle de bains.

- en cas de dommages dus à une utilisation anormale, incorrecte ou inappropriée ;
- en cas de dommages résultant d'une modification du produit effectuée à l'initiative du monteur ou de l'acheteur, et qui diffère de la méthode de montage prescrite pour notre produit ;
- en cas de dommages résultant d'une installation incorrecte ou d'un montage inadéquat. La notice de montage doit toujours être consultée afin de garantir un montage et une utilisation corrects de notre produit ;
- en cas de dommages causés par une méthode de nettoyage inappropriée ou par l'utilisation de produits de nettoyage inadéquats sur les panneaux, roulettes, mécanismes de fermeture douce, coulisses de tiroirs, charnières et encadrements en aluminium ;
- en cas de dommages causés par l'usure normale ;
- en cas de dommages entraînant des entailles ou des rayures sur les panneaux et les éléments de construction ;
- en cas de décoloration des panneaux et des éléments de construction causée par la lumière du soleil ou toute autre forme d'exposition à la lumière ;
- en cas de dommages causés par des chocs ou des accidents ;
- en cas de démontage, la garantie devient caduque ;
- en cas de transfert du produit – notamment lors d'un déménagement – la garantie devient caduque.

Installation et utilisation des meubles pour machine à laver

Le meuble pour machine à laver ne doit pas être installé dans une pièce humide, telle qu'une salle de bains, car une exposition excessive à l'eau peut endommager le meuble.

Exclusions de garantie

- La garantie ne s'applique pas aux dommages ou défauts résultant de facteurs externes, notamment, mais sans s'y limiter :
- Fuite causée par une machine à laver ou un sèche-linge défectueux.
- Dégâts des eaux entraînant, par exemple, le gonflement ou la détérioration du matériau.
- Raccordement incorrect de la machine à laver, notamment en cas de non-utilisation d'un dispositif anti-fuite.

INSTRUCTIONS D'ENTRETIEN

PANNEAUX

Grâce à leur surface résistante, hygiénique et non poreuse, les panneaux ne nécessitent aucun entretien particulier. Les surfaces sont généralement faciles à nettoyer. Cela vaut également pour les surfaces structurées.

Salissures légères et récentes

Nettoyez avec un essuie-tout, un chiffon doux (sec ou humide) ou une éponge. Si vous nettoyez les panneaux avec un chiffon humide, essuyez-les ensuite avec un chiffon en microfibre.

Les traces sont souvent dues à l'utilisation de solvants organiques, d'eau froide ou de chiffons ou peaux de chamois utilisés plusieurs fois.

Pour les panneaux structurés, veillez à nettoyer dans le sens de la structure. Afin d'éviter les taches ou les traces lors du nettoyage, il est recommandé de repasser sur la surface avec un chiffon imbibé d'eau chaude, puis de la sécher avec un chiffon en microfibre.

Salissures normales – temps d'action prolongé

Nettoyez avec de l'eau chaude, un chiffon propre ou un chiffon en microfibre, une éponge douce ou une brosse souple. Utilisez des produits de nettoyage courants disponibles dans le commerce, du savon vert ou du savon ménager, sans composants abrasifs.

Essuyez ensuite le panneau avec de l'eau propre et éliminez complètement les résidus de produit de nettoyage afin d'éviter les traces. Pour les panneaux structurés, veillez à nettoyer dans le sens de la structure. Séchez ensuite la surface avec des chiffons propres ou du papier absorbant.

À ne jamais faire

N'utilisez en aucun cas les produits de nettoyage suivants :

- produits abrasifs (poudre à récurer, éponges abrasives, laine d'acier) ;
- produits de polissage, détergents, nettoyeurs pour meubles ou agents de blanchiment ;
- produits de nettoyage contenant des acides forts ou des sels fortement acides ;
- nettoyeurs vapeur.

VERRE

Appliquez généreusement de l'eau tiède sur le verre à l'aide d'une éponge. Passez normalement l'éponge sur le verre. Séchez ensuite le verre avec un chiffon sec (en coton ou en tissu éponge).

En cas de taches

Utilisez de l'eau chaude avec du savon vert. Plus l'eau est chaude, plus le nettoyage est efficace. Rincez ensuite abondamment à l'eau tiède à l'aide d'une éponge. Séchez le verre avec un chiffon sec (en coton ou en tissu éponge).

À ne jamais faire

N'utilisez pas d'éponges abrasives, de produits à récurer (tels que CIF), de Glassex ou d'autres produits contenant de l'essence de nettoyage, ni de grattoirs ou autres matériaux susceptibles d'endommager le verre ou le panneau.

REVÊTEMENT

Nettoyez les portes revêtues d'un film avec un chiffon humide, puis séchez la surface avec un chiffon en microfibre. Ne nettoyez pas les portes avec des solvants.

Différences de température

Le gauchissement des portes est en grande partie dû aux tensions provoquées par les différences et variations de température et d'humidité. Soyez donc particulièrement vigilant lorsque les portes sont installées entre deux pièces où d'importantes différences de température peuvent se produire (par exemple entre un débarras/garage et une cuisine).

Veillez à maintenir une température aussi uniforme que possible dans les deux pièces.

APPLICATION DES CONDITIONS DE GARANTIE

Si nous constatons que votre recours à la garantie est justifié, nous nous réservons le droit, à notre choix, de :

- a. fournir un produit de remplacement destiné à être installé, identique au produit à remplacer ; ou,
- b. remédier au défaut constaté du produit en fournissant un produit alternatif destiné à être installé.

L'acheteur accepte que des différences puissent exister et que les possibilités de remplacement dépendent de la gamme de produits que nous proposons au moment où la garantie est invoquée ; ou, si les options a et/ou b sont impossibles,

c. rembourser une partie du prix d'achat. Le montant du remboursement est limité à la valeur facturée, diminuée :

- de 1/20 de la valeur facturée du produit par année écoulée si celui-ci bénéficie d'une garantie de 20 ans ;
- de 1/10 de la valeur facturée du produit par année écoulée si celui-ci bénéficie d'une garantie de 10 ans ;
- de 1/5 de la valeur facturée du produit par année écoulée si celui-ci bénéficie d'une garantie de 5 ans.

Le matériel est livré gratuitement au point de vente d'origine. Les frais de montage supplémentaires ne sont pas remboursés par Deli Home et ne sont pas couverts par la garantie.